



Le Saint-Siège

***DISCORSO DI GIOVANNI PAOLO II
AI NUOVI AMBASCIATORI PRESSO LA SANTA SEDE
IN OCCASIONE DELLA PRESENTAZIONE
DELLE LETTERE CREDENZIALI**** *Sala del Concistoro - Sabato, 19 novembre 1994*

Monsieur l'Ambassadeur,

1. Je suis heureux de vous accueillir au Vatican et de recevoir les Lettres de Créance par lesquelles vous avez été accrédités comme Ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires de vos pays respectifs auprès du Saint-Siège. A travers vous, j'étends mes salutations cordiales aux chefs d'État et aux nations du Danemark, de la Tunisie, de l'Inde, du Bangladesh, du Ghana et de la Jordanie - qui est représentée ici pour la première fois, après l'établissement récent des relations diplomatiques. Notre réunion dans cette salle témoigne de la riche diversité de la famille humaine, du désir des peuples de bonne volonté de vivre ensemble en harmonie et en particulier, de la détermination de vos gouvernements à promouvoir le bien-être de leurs peuples par le dialogue et la coopération entre nations.

2. L'Église est convaincue que le chemin du progrès humain se trouve dans le respect, total, effectif et garanti juridiquement, de la dignité et des droits inaliénables de la personne humaine. Ce n'est que sur cette base qu'il est possible de construire une société renouvelée et de résoudre les problèmes complexes qui pèsent sur l'humanité. Le Saint-Siège cherche donc à encourager l'avancée de ce que mon prédécesseur Paul VI avait l'habitude d'appeler la « civilisation de l'amour »: un milieu spirituel qui puisse réunir les peuples de toute race, de toute culture et de toute croyance dans une recherche honnête de la vérité en vue de la justice et du développement intégral de tous les membres de la famille humaine, spécialement les pauvres et ceux qui luttent pour faire reconnaître leurs droits légitimes.

3. Par sa présence et son action dans la Communauté internationale, le Saint-Siège cherche à porter témoignage des valeurs morales et spirituelles essentielles à l'établissement de relations justes et fraternelles entre les peuples. Parmi ses préoccupations, le Saint-Siège souligne l'importance du principe, dont font mention plusieurs accords internationaux, du respect du droit fondamental et inviolable de chaque individu à jouir de la liberté de conscience et de religion. J'espère que vous aussi, en tant que représentants de vos pays, vous œuvrerez en vue de garantir de façon effective ce droit humain primordial. En outre, pendant cette Année internationale de la Famille, nous ne pouvons manquer de veiller sur elle, qui est le noyau fondamental de la société, la première des institutions qui expriment et fortifient les valeurs de paix (cf. Message pour la Journée mondiale de la Paix 1994, n. 5). La famille a donc droit à une attention et un soutien spéciaux de la part de vos gouvernements et de la société internationale tout entière. Si nous considérons la situation

dans le monde, nous voyons des lumières et des ombres, des signes d'espoir pour un véritable progrès mais aussi de sombres présages d'une nouvelle rupture des relations, ébranlées non seulement par des désaccords idéologiques mais aussi par des radicalismes ethniques. La Communauté internationale peut-elle trouver un moyen capable de contrebalancer la menace d'une nouvelle déchirure ?

4. L'année prochaine nous célébrerons le cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations unies. Après les horreurs de la Seconde Guerre mondiale, les Nations unies essayèrent d'être le catalyseur et même le promoteur d'une évolution vers un sens plus vif des droits de l'homme et pour un nouveau «droit des nations» (Centesimus annus, n. 21). Tandis qu'au cours des années cette action a souvent été contrariée par les politiques d'un monde divisé en blocs, elle a néanmoins réussi à devenir le centre d'une conscience vive et largement répandue du besoin d'affronter les graves déséquilibres qui ébranlent la paix du monde parce qu'ils sapent la justice et la paix dans les relations entre les peuples. L'Organisation des Nations unies n'a pas toujours réussi à mettre en place des moyens efficaces pour une solution juste des conflits internationaux et sa politique d'aide au développement n'a pas toujours été positive; c'est précisément pour cela que le cinquantième anniversaire apparaît comme une occasion importante de mettre en place les réformes et les changements nécessaires. Mais le Saint-Siège, qui a cherché à contribuer à la réalisation des nobles idéaux de l'Organisation des Nations unies, garde l'espoir qu'elle sera toujours davantage un forum ouvert et de haut niveau pour le débat et les décisions au service des peuples du monde et donc un instrument valable de développement humain authentique. C'est avec ces brèves réflexions que je vous offre, Excellences, mes vœux les meilleurs au début de votre mission comme dignes représentants de vos pays près le Saint-Siège. Mes collaborateurs seront toujours disponibles pour vous aider dans cette tâche. Pour ma part, j'invoque de grand cœur les abondantes Bénédiction de Dieu Tout-Puissant sur vous-même, vos familles et les peuples que vous représentez.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.51 p.7. © Copyright 1994 - Libreria Editrice Vaticana*